

# Sénégal - Recensement de la commune de Saint-Louis (1954)

**Service de la statistique générale - Haut-Commissariat de l'Afrique occidentale  
française**

Rapport généré le: August 17, 2017

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <https://nada.web.ined.fr/index.php>

## Aperçu

### Identification

ID  
SEN-ANSD-REC-STLOUIS-1954

### Aperçu

#### RéSUMÉ

Le recensement de la commune de Saint-Louis s'inscrit dans le cadre du recensement de la population autochtone des centres urbains d'AOF qui prend place dans le programme d'études démographiques des pays d'Outre Mer, préconisé par la loi du 02/08/1950. En 1951, les pouvoirs publics en AOF ont ainsi lancé l'exécution de recensements dans les centres urbains. Deux circulaires, l'une du Haut Commissaire de l'AOF (avril 1951), l'autre du Ministère de la France d'Outre-Mer (août 1951), ont posé le principe du recensement de la population autochtone des centres urbains et de son renouvellement tous les cinq ans. Les prescriptions du Haut Commissaire laissaient aux Gouverneurs des différents territoires le choix des villes à recenser, tout en recommandant de faire porter l'opération sur les centres les plus importants et d'en limiter le champ à l'agglomération proprement dite à l'exclusion des villages voisins. L'exécution de tels recensements était une nouveauté et exigeait une préparation minutieuse comprenant l'établissement de plans ou photographies aériennes, le découpage de la ville en districts et en îlots, la propagande auprès des diverses autorités, le recrutement et la formation d'agents recenseurs et de contrôleurs autochtones, l'étude des cas particuliers (collectivités pouvant se recenser elles-mêmes, etc.). Le questionnaire utilisé, du type familial, s'appliquait à l'ensemble des personnes habitant dans le même "carré" ou groupe d'habitations encloses à l'intérieur d'une "tapade" ou d'un mur. Il comprenait deux parties : l'une, relative aux constructions, comportait des indications sur la nature de celles-ci et sur le nombre d'habitants par habitation ; l'autre avait trait aux habitants et prévoyait, pour chaque personne individuellement, l'inscription du sexe, du groupe d'âge, de la profession, du groupe ethnique et, éventuellement du caractère exceptionnel de la présence ou de l'absence du carré. C'est ainsi que des recensements de centres urbains ont été exécutés au Sénégal, à Diourbel (3 au 20 décembre 1951), à Ziguinchor (10 au 30 Décembre 1951), à Thiès (Mars-Avril 1953) et enfin à Saint-Louis (Mars-Avril 1954), avant le recensement de Dakar de 1955.

#### TOPICS

Sujet	Taxonomie	URI
Recensement de population		

### Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE  
Commune de Saint-Louis

UNIVERS  
Population africaine, à l'exception donc des européens

### Producteurs et sponsors

#### INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Service de la statistique générale	Haut-Commissariat de l'Afrique occidentale française

#### AUTRE(S) PRODUCTEUR(S)

Nom	Affiliation	Rôle

### Production des métadonnées

## MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

<b>Nom</b>	<b>Abbréviation</b>	<b>Affiliation</b>	<b>Rôle</b>
Francis Gendreau		Consultant	Création DDI
Dominique Diguët	INED	Institut national d'études démographiques (France)	Révision DDI

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES  
2017-08-17

VERSION DU DOCUMENT DDI  
Version Demostaf d'après la version Ireda

ID DU DOCUMENT DDI  
SEN-ANSD-REC-STLOUIS-1954

# Echantillonnage

## **Méthode d'échantillonnage**

---

Sans objet - opération exhaustive

# Questionnaires

No content available

## Collecte des données

### Dates de la collecte des données

---

<b>Début</b>	<b>Fin</b>	<b>Cycle</b>
1954-03-08	1954-05-05	N/A

## Traitements des données

No content available

## Evaluation des données

No content available